

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 02 avril 2025, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 27 mars 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE - Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET - Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC - Madame Sylvie BUIGUES - Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur CONTE Jean-Charles - Madame Mylène MONCERET - Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Ludovic DARENGOSSE à Madame Marie-Hélène PEREZ
Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET
Madame Alexia SANCHEZ à Monsieur Michel FALCONNET

Absents :

Monsieur Jérôme BRIÈRE — Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Madame Élisabeth CORDEIRO.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2025-044 DOMAINE : Acquisition d'un terrain

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOpte

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 24	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre d'un projet de réalisation d'un terrain de sport, il est proposé à l'ensemble du Conseil Municipal l'acquisition d'un terrain appartenant à Madame Corinne Cibray – Paysseran et Monsieur Gérard Cibray.

Le terrain d'assiette foncière concerne une partie de la parcelle C n°1044 conforme au tableau ci-dessous :

PREFIXE	SECTION	NUMERO	LIEU DIT	CONTENANCE en m2
000	C	1044 (partie)	Borde Naouto	11384

Le prix de vente a été fixé à 18 500 euros TTC (dix-huit mille cinq cents euros) et tous les frais inhérents à ce dossier (géomètre, notaire) seront à la charge de la ville de Bessières.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE
CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** l'acquisition par la commune de la parcelle C 1044 en partie appartenant à Madame Corinne Cibray – Paysseran et Monsieur Gérard Cibray;
- **DESIGNE** l'étude de Maître CLERC-AYALA Géraldine, notaire de la commune, située à Buzet-sur-Tarn (1 rue Joseph Constans, 31660) afin de rédiger tout acte nécessaire à ladite acquisition ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

